

## Annexe 10



Direction des services départ  
de l'éducation nationale  
du Doubs

### FICHE D'INFORMATIONS INDICATIVES

**À retourner impérativement par courriel au service gestion collective  
pour le 28 avril 2023**

Délai de rigueur : aucune fiche ne sera prise en compte après cette date.

Division des personnels  
enseignants du 1<sup>er</sup> degré  
Service gestion collective

Téléphone :  
03 81 65 48 56

Mél :  
ce.gestco.dsden25@ac-besancon.fr

26, avenue de l'Observatoire  
25030 Besançon cedex

### ENSEIGNANTS TITULAIRES D'UN POSTE DE REMPLACANT A TEMPS PARTIEL EN 2023-2024

OBJET : mouvement 2023

NOM :

PRENOM :

ADRESSE PERSONNELLE :

TELEPHONE :

ADRESSE MEL :

1. Etes-vous déjà à temps partiel et titulaire d'un poste de remplacement en 2022-2023 ? :

OUI :

NON :

2. Si oui, quels sont vos supports d'affectation provisoire (précisez école et quotité) ? :

-

-

-

-

3. Si cela est possible, souhaitez-vous obtenir tout ou partie de ces supports en 2023-2024?

OUI :

NON :

4. Observations (précisez en particulier si vous êtes volontaire pour exercer en A-SH) :

#### TRES SIGNALE

Les nominations sur les postes sont prononcées par le directeur académique des services de l'éducation nationale du Doubs, dans l'intérêt du service, en fonction du barème et des supports vacants.